

Moyens mis en œuvre

- **Hygiène et sécurité**
- **Accueillir des personnes en situation de handicap**

Hygiène et sécurité

Dans le cadre de l'actuelle épidémie de pneumonie virale COVID-19 et pour toute épidémie à venir, des règles d'hygiène et de sécurité sont mises en place lors de formations présentielles durant les périodes considérées à risques.

Les bons gestes pour se protéger

- ✓ Ne pas serrer la main ou faire la bise pour se saluer.
- ✓ Se tenir à 1-1,50 mètre de distance
- ✓ Port du masque obligatoire par le formateur et les participants
- ✓ Tousser ou éternuer dans l'intérieur de son coude.
 - ✓ Se laver les mains très régulièrement à l'eau et au savon (au moins 20 secondes) ou à défaut au gel hydroalcoolique, à chaque arrivée ou retour en salle de formation.
- ✓ Ne pas se prêter de matériels (stylos, portables ou autres)

FICHE HYGIENE ET SECURITE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS - COVID 19

Les règles suivantes
sont valables pour
toutes les formations



Port du masque OBLIGATOIRE
en formation, pour les
participants et pour
formateurs



Nb de personnes dans la
salle inférieur ou égal à 10,
formateur compris



Distance entre les
participants doit être
d'au moins un mètre

Formateurs ou participants dans l'un
des cas suivants ne pourront pas être
présents à la formation



En cas de fièvre (température
corporelle au-delà de
37,5°C)



En présence de tout autre symptôme
imputable au COVID 19 (toux, fatigue,
difficultés respiratoires, courbatures ...)



Si, au cours des 14 derniers jours, ils
ont été testés positifs au COVID 19 ou
ont été en contact avec des personnes
ayant été testées positives

LAERA prescrit par ailleurs les
mesures suivantes



Se laver régulièrement
les mains



Eviter les contacts étroits avec des
personnes. Ne pas toucher,
embrasser ou serrer la main



Rester à distance de
toute personne qui
tousse ou éternue



Ne pas toucher son visage,
les yeux, le nez et la bouche
en particulier



Couvrir la bouche et le nez avec
le pli du coude ou avec un
mouchoir à usage unique en cas
de toux ou d'éternuement



Etre seul dans les
ascenseurs

Accueillir des personnes en situation de handicap

Engagements

Nous nous engageons à vérifier l'accessibilité aux personnes handicapées lorsque nous organisons une session de formation chez nos clients ou pour toute location de salles.

Nous veillons à ce que les locaux et les parkings répondent aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

Nous nous engageons à ce que les formateurs respectent les règles définies ci-dessous.

Application des formateurs mieux accueillir les personnes en situation de handicap

✓ Accueil d'un usager malentendant ou sourd

- Parler lentement en articulant bien en haussant le ton que si la demande est faite par le participant.
- Faire des phrases courtes et utilisez des mots simples et reformuler si besoin.
- S'assurer que la personne a bien compris et favoriser les échanges par écrit.
- Parler face à la personne de manière visible, en évitant d'être à contre-jour.

✓ Accueil d'un usager mal ou non voyant

- En présence d'une personne déficiente visuelle se présenter et expliquer que vous êtes là pour l'aider et être toujours précis, dans le choix du vocabulaire et des indications en décrivant toujours ce qui va être fait.
- Ne jamais prendre le bras d'une personne déficiente visuelle sans son autorisation.
- Si une personne déficiente visuelle demande à être guidée, donner son bras, en se mettant devant pour la sécurité.

✓ Accueil d'un usager handicapé « moteur »

- Pour parler à une personne en fauteuil derrière un guichet, se placer à sa hauteur.
- Si vous avez à orienter une personne handicapée en situation de handicap physique vers une direction, choisir un cheminement accessible.
- Pour aider une personne en fauteuil roulant, éviter les mouvements brusques et annoncez les manœuvres.
- Si la personne est accompagnée d'un chien d'assistance, son compagnon est autorisé à accéder aux lieux ouverts au public.